

7

FONCTION de REPRESENTATION

LE MANAGER REPRESENTE SON EQUIPE IL EN EST LE « PORTE-PAROLE »

A ce titre, il doit:

- valoriser son équipe
- promouvoir le travail réalisé
- défendre son équipe et ses équipiers
- obtenir les responsabilités, les moyens et les locaux nécessaires

LE MANAGER REPRESENTE SON EQUIPE

Il la représente auprès de:

- la Direction de l'Entreprise (voie hiérarchique)
- les autres services
- les clients
- les fournisseurs
- les partenaires (coopérations)
- les organismes extérieurs (comités professionnels, instances de normalisation, ...)

LE MANAGER REPRESENTE SON EQUIPE AUPRES DE LA DIRECTION

Le Manager a pour mission :

- d 'effectuer le « reporting » des activités de son groupe
- de demander les moyens nécessaires au travail (personnel, outillages, locaux)
- de proposer de nouvelles actions de travail
- de proposer des évolutions pour le personnel (promotions, augmentations, mutations,...)
- de répondre aux demandes de la Direction en tant que responsable de son groupe
- d 'obtenir les informations sur la vie de l 'Entreprise, la situation, les objectifs et les stratégies, pour informer son groupe du contexte général.

LE MANAGER REPRESENTE SON EQUIPE AUPRES DE LA DIRECTION

Cette fonction demande beaucoup de psychologie et de détermination

Le responsable devra:

- bien préparer ses dossiers: avoir sous la main des résultats synthétiques
- trouver le bon moment pour intervenir
- être clair dans ses demandes et bien les argumenter
- persévérer dans les demandes justifiées et indispensables jusqu 'à ce qu 'elles soient satisfaites (cas des moyens en personnel, outillages et locaux) *

* Les services sous-équipés, situés dans des locaux exigüs et mal entretenus sont généralement la marque d 'un mauvais manager qui ne veut pas déplaire en demandant des moyens ou qui n 'a pas la persévérance nécessaire pour arriver à ses fins

LE MANAGER REPRESENTE SON EQUIPE AUPRES DES AUTRES SERVICES

Le Manager doit :

- définir les interfaces permettant de clarifier les responsabilités et les tâches entre son groupe et les autres services
- d'organiser certaines actions communes (groupes de travail,...)
- de résoudre les conflits qui peuvent se produire entre services ou membres de ces services

LE MANAGER REPRESENTE SON EQUIPE AUPRES DE L'EXTERIEUR

Le Manager sera souvent amené à représenter son groupe auprès des clients, fournisseurs, partenaires et organismes divers.

Il devra toujours le faire en y associant les membres de son équipe concernés par ces relations dans le cadre des délégations qui leur sont faites afin d'éviter tout « court-circuit » de ceux-ci.